



N° 13 614*01

DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIM UX D'ESPÈCES ANIMALES
PROTÉGÉES

Titre I du li re IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations

définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ	
Dénomination (pour les personnes morales) :	Montpellier Méditerranée Métropole
Adresse :	50 place Zeus CS 39556 34961 MONTPELLIER Cedex 2

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS	
ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE	Description (1)
<i>Nom scientifique</i>	
<i>Nom commun</i>	
<i>Zerynthia polyxena</i>	6,13 ha d'habitats potentiels de reproduction ou de repos
Diane	
<i>Cerambyx cerdo</i>	9 arbres abattus (habitat potentiel de reproduction)
Grand Capricorne	
<i>Zygaena rhadamanthus</i>	6,13 ha d'habitats potentiels de reproduction ou de repos
Zygène cendrée	
<i>Erinaceus europaeus</i>	4,73 ha d'habitats potentiels de reproduction ou de repos
Hérisson d'Europe	
<i>Myotis mystacinus</i>	1 gîte détruit (mais recréé) favorable aux deux espèces
Murin à moustaches	
<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	
Pipistrelle pygmée	
<i>Carduelis carduelis</i>	4,73 ha d'habitats potentiels de reproduction ou de repos
Chardonneret élégant	

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS

<i>Chloris chloris</i>	
Verdier d'Europe	
<i>Serinus serinus</i>	
Serin cini	
<i>Saxicola rubicola</i>	
Tarier pâtre	
<i>Coracias garrulus</i>	0,25 ha d'habitats potentiels de reproduction ou de repos
Rollier d'Europe	
<i>Dryobates minor</i>	
Pic épeichette	
<i>Cisticola juncidis</i>	6,13 ha d'habitats potentiels de reproduction ou de repos
Cisticole des joncs	
<i>Curruca melanocephala</i>	4,73 ha d'habitats potentiels de reproduction ou de repos
Fauvette mélanocéphale	
<i>Muscicapa striata</i>	0,25 ha d'habitats potentiels de reproduction ou de repos
Gobemouche gris	
<i>Upupa epops</i>	5,18 ha d'habitats potentiels de reproduction ou de repos
Huppe fasciée	
<i>Otus scops</i>	4,73 ha d'habitats potentiels de reproduction ou de repos
Petit-duc scops	
<i>Passer montanus</i>	
Moineau friquet	~20 ha d'habitats potentiels de reproduction ou de repos
<i>Cettia cetti</i>	
Bouscarle de Cetti	
<i>Falco subbuteo</i>	
Faucon hobereau	
<i>Merops apiaster</i>	
Guêpier d'Europe	
<i>Bubo bubo</i>	
Grand-duc d'Europe	
<i>Ardea cinerea</i>	

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS

Héron cendré	
<i>Delichon urbicum</i>	
Hirondelle de fenêtre	
<i>Hirundo rustica</i>	
Hirondelle rustique	
<i>Hippolais polyglotta</i>	
Hypolaïs polyglotte	
<i>Oriolus oriolus</i>	
Loriot d'Europe	
<i>Apus apus</i>	
Martinet noir	
<i>Turdus merula</i>	
Merle noir	
<i>Cyanistes caeruleus</i>	
Mésange bleue	
<i>Parus major</i>	
Mésange charbonnière	
<i>Milvus migrans</i>	
Milan noir	
<i>Milvus milvus</i>	
Milan royal	
<i>Passer domesticus</i>	
Moineau domestique	
<i>Aegithalos caudatus</i>	
Mésange à longue queue	
<i>Dendrocopos major</i>	
Pic épeiche	
<i>Picus viridis</i>	
Pic vert	
<i>Fringilla coelebs</i>	
Pinson des arbres	

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS

<i>Fringilla montifringilla</i>	
Pinson du Nord	
<i>Anthus pratensis</i>	
Pipit farlouse	
<i>Phylloscopus collybita</i>	
Pouillot véloce	
<i>Regulus ignicapilla</i>	
Roitelet à triple bandeau	
<i>Luscinia megarhynchos</i>	
Rosignol philomèle	
<i>Erithacus rubecula</i>	
Rougegorge familier	
<i>Pheonicurus phoenicurus</i>	
Rougequeue à front blanc	
<i>Phoenicurus ochruros</i>	
Rougequeue noir	
<i>Spinus spinus</i>	
Tarin des aulnes	
<i>Troglodytes troglodytes</i>	
Troglodyte mignon	
<i>Chalcides striatus</i>	6,13 habitats potentiels de reproduction ou de repos
Seps strié	
<i>Malpolon monspessulanus</i>	
Couleuvre de Montpellier	
<i>Zamenis scalaris</i>	
Couleuvre à échelons	
<i>Lacerta bilineata</i>	Perturbation temporaire des habitats favorables aux deux espèces
Lézard à deux raies	
<i>Podarcis muralis</i>	
Lézard des murailles	
<i>Tarentola mauritanica</i>	

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS

Tarente de Maurétanie

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>	Autres :	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :

Le projet, son intérêt public majeur, l'absence de solution alternative au projet, sont décrits dans le dossier de demande de dérogation joint.

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION *

Destruction	X Perte des habitats naturels sous les emprises et voies d'accès
Altération	X Perturbations potentielles induites par le chantier puis par l'activité en phase d'exploitation (eau, air, son, lumière, etc.)
Dégradation	X Idem altération

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS *

Formation initiale en biologie animale	<input type="checkbox"/>
Formation continue en biologie animale	<input type="checkbox"/>
Autre formation	X Les intervenants seront des techniciens naturalistes spécialisés du bureau d'études Egis : Alix ALIAGA et Pierrick DEVOUCOUX, chefs de projet écologie, Menad BEDDEK, Guillaume BINON, Pierre GAUTHIER, Benjamin LUNEAU, Thibault PAQUIER, Mathieu PORTELA, et Allan RAULINE MOUGEOT, chargés d'études écologie.

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Les travaux se feront dans le respect du calendrier biologique des espèces afin de limiter les atteintes aux espèces protégées. Le détail des mesures est précisé dans le dossier joint (mesures E4.1a et R3.1a). L'année de démarrage des travaux souhaitée est 2023.

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Régions administratives : **Occitanie**
Départements : **Hérault (34)**
Communes : **Clapiers, Lavérune, Montferrier-sur-Lez, Montpellier et Saint-Jean-de-Védas**

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos	<input checked="" type="checkbox"/>
Mesures de protection réglementaires	<input checked="" type="checkbox"/>
Mesures contractuelles de gestion de l'espace	<input type="checkbox"/>
Renforcement des populations de l'espèce	<input type="checkbox"/>
Autres mesures	<input checked="" type="checkbox"/> Le détail des mesures proposées est disponible dans le dossier joint.

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : **La spatialisation des mesures proposées est disponible dans le dossier joint.**

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : **L'ensemble des mesures seront accompagnées d'un suivi dont les résultats seront transmis aux services de l'État via un comité de suivi, cf. dossier joint.**

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à : **Montpellier**

Le :

31/03/2023

Signature :

Julie FRECHE

Vice Présidente aux Transports et Mobilités actives